

## Guide sanitaire de reprise des compétitions – 03.09.2020

Le guide sanitaire tient compte des caractéristiques de notre population, chacun devant se considérer responsable et concerné par ces mesures et leur application

**Aucune décharge de responsabilité ne peut être demandée aux participants.**

- ☑ Nécessité de procéder au nettoyage des locaux avec les produits appropriés.
- ☑ Désignation d'un responsable sécurité sanitaire (arbitre) chargé de rappeler les règles en début de séance et de faire respecter les mesures sanitaires spécifiques.
- ☑ Diffusion recommandée d'un protocole « joueur » par mail à chaque compétiteur (envoyé en même temps que la convocation aux compétitions).
- ☑ Affichage des mesures dans les salles des clubs qui accueillent les compétitions fédérales et de comité.
- ☑ Port du masque obligatoire. Les visières ne sont pas une alternative au port du masque
- ☑ Solution ou gel hydro alcoolique à disposition à l'entrée des salles et à chaque table.
- ☑ Organisation d'un sens de circulation
- ☑ L'activité bar est autorisée, dans le respect des mesures sanitaires, de distanciation et des gestes barrières (pas de consommation au bar, pas de vente de sandwiches, salades ou autres)
- ☑ Portes intérieures ouvertes pour éviter la manipulation des poignées.
- ☑ Aération régulière des salles (pendant 15 mn toutes les 3 heures).
- ☑ Climatisation/chauffage sous réserve que le fonctionnement soit conforme aux instructions gouvernementales.
- ☑ Nettoyage des sanitaires par les utilisateurs avec des solutions désinfectantes mises à disposition par le club organisateur. Nettoyage des sanitaires par le club organisateur au minimum une fois par jour.
- ☑ Distanciation physique d'au moins 1 mètre entre chaque personne + distanciation des tables (2m entre NS et 3m entre EO).
- ☑ La numérotation des tables doit se faire dans l'ordre NS croissant.
- ☑ Retirer tout affichage superflu. Respecter les consignes d'affichage du protocole sanitaire.
- ☑ Cabine d'arbitrage réservée aux personnes autorisées (arbitres).
- ☑ Plus de magazines ni de documents à disposition.
- ☑ Les spectateurs (kibbitz) sont autorisés sous réserve de port du masque, de la distanciation, d'une position assise et du respect de la capacité maximale de la salle autorisée (Covid 19).
- ☑ Chaque compétiteur est autorisé à apporter sa boîte à enchères.
- ☑ La Bridgemate est manipulée par un seul joueur de la table. Produit désinfectant à disposition pour la nettoyer.

### Consignes d'affichage

A l'entrée :

- ☑ Consignes des gestes barrière et de la distanciation physique, y compris la mention "Port du masque obligatoire".

Dans les salles :

- ☑ Consignes concernant les gestes barrières et la distanciation physique
- ☑ Guide propre au bridge : information des participants qu'**ils s'exposent à une exclusion définitive de la compétition en cours**, par l'arbitre ou l'organisme responsable (le président de la FFB, président du comité et directeur des compétitions), **pour tout manquement au respect des règles sanitaires en vigueur**.
- ☑ Rappel sur les populations à risques et que faire en cas de symptômes.

Dans les toilettes :

- ☑ Protocole sanitaire sur l'usage des lieux